

Assa Traoré dans *Libération*, le 4 juin : « Peu importe notre origine sociale, notre religion ou orientation sexuelle. La période du coronavirus a poussé les gens à évoluer sur leur manière de voir les choses, de consommer, de ne plus être passif ». Cela n'enlève évidemment rien au fait que des dizaines de milliers de personnes ont manifesté en France le 2 et le 6 juin, mais on ne peut s'empêcher de penser que le « peu importe » ne se justifie pas en l'occasion, puisqu'il « importe » justement à qui l'énonce¹. Pendant ce temps (le même mardi 2 juin), Donald Trump a signé dans la matinée un décret réaffirmant le principe de la liberté religieuse [« peu importe », NDLR] en politique étrangère. Puis, il s'est rendu en compagnie de la First Lady au sanctuaire dédié au pape Jean Paul II [« peu importe », NDLR] dans la capitale fédérale (*Le Monde* du 4 juin).

La gèneflexion, expurgée ou non de sa connotation religieuse, est emblématique des protestations pacifiques contre les violences policières et le racisme institutionnel, depuis qu'en 2016 le joueur de football américain Colin Kaepernick l'a popularisée, posant le genou à terre en début de match, lors de l'hymne national. Joe Biden l'a bien compris qui, à l'issue d'une discussion qui s'est tenue lundi dans une église avec des responsables noirs d'associations a posé le genou sur le sol, invitant, en outre, à la prière (« peu importe », NDLR).

Alors que les observateurs se sont immédiatement posé la question du rapport spécifique qu'entretenaient coronavirus et Africains-Américains² (morbidity supérieure, licenciements, manque d'accès aux soins dans les quartiers les plus déshérités) pouvant être un des éléments susceptibles d'expliquer le caractère massif des émeutes de ces derniers jours, par delà le crime commis par des policiers, les conclusions d'une enquête Ipsos commandée par le Washington Post iraient plutôt dans le sens d'un rapport ténu (*Le Monde* du 4 juin). En effet, les latinos-américains plutôt plus exposés aux emplois les plus précaires et ne bénéficiant parfois pas de papiers et travaillant dans les secteurs de la restauration et du BTP, auraient été plus touchés par les pertes d'emplois que les Africains-Américains dont certains travaillent dans la fonction publique ou dans des usines où ils ont pu bénéficier du filet social (aide fiscale + chômage partiel accordé par les autorités fédérales). Il faut dire que les latinos-américains sont les grands oubliés de l'antiracisme de gauche. Ils n'ont pas de Martin Luther King ou de Blacks Panthers pour faire oublier aux gauchistes américains à quel point leur « communauté » comme celles des Africains-Américains est conservatrice politiquement, la différence étant que lorsqu'elle vote (et elle vote moins) elle ne se porte pas sur le même parti. En effet, si les Africains-Américains votent démocrates, ils soutiennent la plupart du temps dans les primaires le candidat le plus à droite. Bernie Sanders vient encore de s'en apercevoir lui le candidat de la gauche « blanche » branchée sur les « sujets de société » qui a été obligé de se retirer au profit de Joe Biden qui ne porte absolument

aucun projet autre que de battre Trump.

Le 2 juin, dans son éditorial *Le Monde* donnait son avis : « Cela ne suffit pas. Un autre facteur, sous-jacent, explique la colère : la disproportion dans la répartition ethnique des quelque 100 000 victimes de l'épidémie de Covid-19 aux États-Unis. Les Afro-Américains ont été deux fois et demie à trois fois plus nombreux à mourir du virus que les membres des communautés blanche, latino et asiatique. Les Noirs américains concentrent plus de facteurs de comorbidité, comme le diabète et l'obésité, que les autres, parce qu'ils concentrent aussi plus de pauvreté³ ».

Au-delà de ce fait indéniable, on s'aperçoit que le journal, gagné par son empathie avec la révolte des Africains-Américains en vient à adopter l'hypothèse d'une « communauté blanche » dans un pays qui a déjà du mal, malgré sa volonté identitariste, à classer les latinos-américains qui ne sont pas considérés officiellement par l'administration américaine comme une « race⁴ ».

Pour Jason Furman, professeur à Harvard et ancien conseiller économique de Barack Obama : « En février encore, le taux de chômage des Afro-Américains était à son plus bas historique. De plus, la réponse du gouvernement à la crise du Covid-19 a très certainement conduit à une hausse du revenu net disponible. Le désavantage économique [dont souffrent les Afro-Américains] fait donc partie de l'explication des émeutes, mais il est peu probable qu'il s'agisse de changements économiques récents et certainement pas de disparités raciales dans les changements économiques récents. » (*Le Monde*, le 4 juin).

Là où il y eut une dégradation importante c'est par rapport à la propriété du logement : Afro-Américains 41 %, blancs 71 %, une situation plus défavorable qu'en 1968 où il existait pourtant une discrimination légale au logement (*Libération*, le 30 mai).

- Dans son éditorial *Libération* du 30 mai, Laurent Joffrin tire la sonnette d'alarme devant les conséquences que pourraient produire les failles du discours scientifique. Il conclut par un « Ce n'est pas la science qui trompe l'opinion. C'est sa politisation ou sa déification ». Le jour même des dizaines de scientifiques ont écrit pour dénoncer les conditions de l'enquête publiée dans *The Lancet* lui apportant indirectement leur réponse. Depuis, la revue a fait amende honorable par rapport à son coupable laisser-aller.

- Jusqu'en 2004, M. Fortunak, chimiste ayant travaillé 20 ans dans l'industrie pharmaceutique supervisait la production de midazolam pour le compte du laboratoire américain Abbott. « À l'époque, le principe actif était fabriqué aux États-Unis. Par la suite, le laboratoire a préféré s'approvisionner en Inde, car c'était moins cher. Vendre des principes actifs est bien moins

rentable que vendre des produits finis » (*Le Monde*, le 4 juin) et El Mouhoub Mouhoud, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine d'expliquer les raisons qui augurent mal d'une relocalisation « En dépit des possibilités d'automatisation, les groupes préfèrent délocaliser dans des pays à bas salaire, de façon à dégager des marges importantes, grâce auxquelles ils pourront verser des dividendes élevés à leurs actionnaires et/ou compenser les investissements réalisés pour le marketing et la recherche et développement » (ibid.). Pour les mêmes raisons, la fabrication des « génériques » a été délaissée. E.M. Mouhoud poursuit : « Les normes européennes n'autorisent pas les États à mener des politiques ciblées sur tel ou tel secteur. Il faudrait changer les règles, de façon à mieux orienter les aides publiques, notamment le crédit d'impôt-recherche, en le concentrant sur les chaînons manquants des filières de production. Ainsi que sur les secteurs stratégiques, comme la santé : aujourd'hui, le crédit d'impôt recherche est aussi bien alloué à l'industrie pharmaceutique qu'à la grande distribution » (ibidem).

Plutôt que d'une relocalisation problématique plusieurs observateurs dont Penny Goldberg, enseignante à Yale (*Le Monde*, le 7 juin) pensent plus efficient une rupture avec les pratiques du juste à temps et du zéro stock qui s'avèrent incapables de répondre à des chocs conjoncturels. Elle présenterait en outre l'avantage de ne pas rompre les liens avec les pays pauvres mais industriels (par exemple le Bangladesh) qui se sont accrochés au cycle mondial. Problème : si les chaînes de valeur restent mondiales, la rupture n'a de sens que si elle est mondiale.

- Après avoir nommé un Conseil scientifique pour lutter contre la pandémie Macron vient de créer une sorte de brain-trust économique, en s'entourant d'une équipe « d'économistes conventionnels » pour garantir l'homogénéité de son travail (*Libération* du 30 mai). Ni Thomas Piketty pourtant une coqueluche étasunienne et sa réforme de la fiscalité ni Esther Duflot prix Nobel et son ISF ne font partie du convoi. Sans doute étaient-ils trop « monde d'après » pour LREM et Macron. Les experts « élus », emmenés par Jean Tirole, autre prix Nobel issu de la libérale École d'économie de Toulouse ont pour but de construire « une boîte à idées » (eux aussi décidément, cf. [relevé VII](#)). Sur quels sujets ? Ils sont restés dans le vague : climat, inégalités, vieillissement. Mathiew Crawford chercheur à l'Université de Virginie parle à propos de la santé et du climat, d'une symbiose entre une morale précautionniste (safetyism) et l'autorité de l'expertise. Le PDG de Youtube déclare ainsi : « Tout ce qui irait à l'encontre des recommandations de l'OMS constituerait un viol de notre politique » (*Le Figaro*, le 27 mai). Dit autrement les experts s'appuient sur les réseaux et réciproquement.

- On apprend (*Le Monde*, le 6 juin) que la plus grosse société française de conseils,

Cappgemini, qui avait été chargée par l'ARS d'instaurer les principes de lean management dans les hôpitaux publics, dans le but d'un retour à l'équilibre budgétaire et de limiter les dépenses publiques de santé, vient d'être chargée, par les mêmes, d'apporter aide et secours à l'hôpital post-crise sanitaire. « On appelle les mêmes pour faire une chose et ensuite faire son contraire, c'est la stratégie de Pénélope, on tricote puis on détricote », s'amuse le sociologue des organisations François Dupuy. D'une manière générale les grands consultants ont maintenant une fonction d'expertise qui fonctionne comme légitimation préventive de la future décision de l'institution concernée. Dit autrement, les consultants tendent à définir les politiques publiques en l'absence de stratégie. Toujours la gestion par les intermédiaires qui caractérise la nouvelle forme réseau de l'État dans son action au niveau II.

- Depuis deux jours, la presse écrite consacre des articles au fait que la crise sanitaire marque le déclassement de la France et que ce qui était accepté jusque-là dans l'opinion, à savoir le décalage de puissance économique par rapport à l'Allemagne, ne l'était pas pour des domaines comme la santé et l'éducation. En fait, c'est la crise de l'État dans sa forme d'État-nation⁵ qui se manifeste ouvertement avec le décalage entre la place permanente de la France au conseil de sécurité d'un côté (la marque de sa puissance historique) et le manque de lits, de masques, de tests, d'appareils respiratoires de l'autre. De cette forme, il ne lui reste plus que son autoritarisme, sa police, ses autorisations dérogatoires de sortie, ses contraventions qui ne peuvent cacher l'absence de ligne directrice dont les tergiversations autour de la fermeture et de l'ouverture des établissements scolaires, du caractère obligatoire ou non de la présence des enseignants et des élèves auront fourni l'exemple le plus frappant.

- Toujours du côté des experts et des réseaux, Pierre Moscovici vient d'être nommé à la tête de la Cour des comptes (*Les Échos* du 2 juin) qui, d'après lui, doit jouer un rôle d'interface entre les administrations nationales et la Commission européenne. Si nous reprenons nos catégories d'analyse, c'est un exemple du rôle de l'État, dans sa forme réseau, pour articuler niveau II, celui qui lui revient en propre de gérer et le niveau I du capitalisme du sommet où ne représente qu'une instance parmi d'autres et pas forcément la plus déterminante.

Interlude :

- Dans la série novlangue du capital « l'agenda » a remplacé le programme puisque les politiques ne classent pas leurs idées, mais leurs rendez-vous. Nous avons eu droit aussi à une multiplication des « cides ». Après le féminicide qui apparemment n'est plus un homicide puisque ce dernier ne concernerait plus que les « victimes » masculines et non les humains en général⁶, nous avons eu droit au « climaticide ». Mais les deux nouvelles perles de la semaine sont : « être allant » ou pas, tel ce : « Macron est plutôt

allant dès qu'il est question de restreindre les libertés » livre un député de la majorité au journal *Le Monde* du 28 mai ; ainsi que « tangenter avec » : cette « idée tangente avec », ce qui à l'usage doit être très pratique pour faire passer n'importe quoi puisque personne ne s'accorde sur le sens de l'expression.

- Muriel Pénicaud : « Il faut, en tant que français (sic), qu'on ose consommer, qu'on ose ressortir, maintenant qu'il y a les conditions nécessaires » (*Le Figaro*, le 2 juin). Sans commentaire.

- « Frichti » entreprise plateforme de plateaux-repas s'autodésigne « livreur de bonheur » vantant un modèle alter-écologique derrière lequel se cache un sous-traitant employant des travailleurs sans-papiers et sans contrat (*Libération* du 2 juin).

- Depuis le Covid-19 « la résilience » s'est répandue à grande vitesse. Exemple parmi tant d'autres, dans *Les Échos* du 4 juin nous trouvons « le coronavirus est un test pour la résilience du dollar ». De la même façon, on apprend par la porte-parole de la Maison-Blanche que Trump en se rendant à l'église St John pour brandir une Bible a voulu montrer « un message de résilience et de détermination » (*Le Monde*, le 5 juin).

- Si certains salariés « invisibles » ont été mis en lumière par la nécessité d'assurer la logistique du confinement, ce dernier aura eu aussi quelques effets positifs sur des personnes parfois jugées trop visibles par les autorités municipales, c'est-à-dire les sans-abris. L'État a ainsi mobilisé des moyens pour loger 178 000 d'entre eux dans différentes structures et 90 000 personnes ont pu bénéficier de chèques alimentaires. Maud Bigot à Lyon déclare au *Monde* du 4 juin : « Entre associations, collectivités territoriales et services de l'État, nous nous sommes fixés pour objectif "zéro retour à la rue après le 10 juillet". Les bailleurs sociaux jouent le jeu et ont déjà identifié 500 logements disponibles tandis que la métropole cherche des locaux en attente de transformation... » Ces mesures seront-elles pérennes ? À l'inquiétude des associations, le ministre du Logement a répondu qu'il réunissait les « acteurs » (sic) deux fois par semaine.

Comme pour la crise sanitaire, comme pour l'arrêt de l'activité économique, il y a donc bien eu une réaction et une réponse de l'État, mais dans sa forme réseau et la gestion des situations par les intermédiaires. Mais ces mesures seront-elles pérennes ? Cela reviendrait à réinstiller de l'institution là où il n'y en a plus. A priori, ce n'était pas à « l'agenda », mais qui sait, le virus est passé par là.

- Benjamin Lemoine, chercheur au CNRS (Paris-Dauphine) dans une tribune à *Libération* du 2 juin explique que la BCE (Banque Centrale européenne) reste spectatrice du fonctionnement

économique parce que son plan d'aide n'est conçu que pour garantir et non orienter les prêts. Pour lui, là réside la grosse différence avec ce que faisaient les États nationaux au moment de la reconstruction de l'après Seconde Guerre mondiale. En France l'État-nation articulait budget, politique monétaire, orientait le crédit avec la nationalisation des banques de dépôt et leur séparation des banques d'affaires, promouvait le rôle du Trésor public (les Bons du Trésor) et la culture du service public. Alors qu'aujourd'hui, toujours pour lui, ce sont les marchés qui décident ? C'est effectivement l'impression que l'on pourrait avoir quand on constate que les marchés de taux d'emprunt viennent de demander à la BCE d'augmenter l'aide jusqu'à 1250 Mds parce qu'au train amorcé les premières centaines de milliards seront entièrement absorbées à la fin septembre et que risquerait de se produire une fragmentation des taux d'emprunt (les trop fameux spreads) mettant en danger des pays comme l'Italie et l'Espagne. Mais on peut aussi avoir l'idée inverse qui est que les marchés suivent aussi toute décision politique qui leur apparaît comme ferme. Ils sont tendanciellement pro-cycliques mais ils ne décident pas du cycle⁷. En tout cas la BCE exauçait largement leurs vœux deux jours plus tard avec un total porté à 1350 Mds.

À l'heure de la globalisation, de la forme réseau des États et de la finance directe sur le marché financier, Lemoine regrette la période de l'État-nation et de sa finance intermédiée par le système bancaire. Hélène Rey de la London Business School lui répond indirectement dans *Le Monde* du 4 juin, que ce n'est pas à la politique monétaire (technocratique) de faire des choix qui relèvent eux-mêmes des politiques budgétaires (démocratiques) privilégiant tel ou tel agent, tel ou tel secteur.

Dans les mesures particulières d'accompagnement pour une sortie de crise, l'Allemagne a décidé de baisser de 3 points ses deux taux de TVA pour relancer plus rapidement la consommation ; une mesure que le gouvernement Macron refuse parce que la France devenue plus importatrice qu'exportatrice, la baisse profiterait aux produits chinois. Ce n'est pas l'avis du secteur de la restauration, on s'en doute !

- Comme nous le disions dans un de nos précédents relevés (VI), c'est la négociation dans la métallurgie qui semble donner le ton des débats sur l'accompagnement des salariés dans la période de crise actuelle. D'après *Les Échos* du 2 juin, c'est sur cette base que le gouvernement bâtit son projet de « régime spécifique d'activité partielle » prévu pour succéder aux mesures actuelles de chômage partiel. Sa programmation court sur le moyen terme puisque les entreprises peuvent en faire la demande jusqu'en juin 2022. L'idée (idéal) est que cela se fasse par accord d'entreprise même si l'accord métallurgie est un pré-accord concernant toute la branche. En cas d'échec cela peut être une mesure prise unilatéralement par les patrons dans le cadre d'une demande « d'activité réduite pour maintien dans l'emploi » qui avait déjà été initiée en 2017 sous la présidence de François Hollande. Dans ce cas, la

validité de la demande serait contrôlée, théoriquement, par l'Inspection du travail.

Des mesures allant dans le même sens ont d'ailleurs été prises pour ce qui est du travail intérimaire où la chute d'activité pendant la crise sanitaire a atteint 61,1 % (*Les Échos*, le 4 juin), mais où les salariés ont globalement bénéficié du chômage partiel. Par ailleurs, s'il existait déjà un CDI de l'intérim (CDII) d'une durée maximum de 36 mois, Proman, la 4e agence européenne a décidé de développer un nouveau « CDI aux fins d'employabilité » qui existe en théorie depuis la loi Avenir de 2008 réformant le Code du travail, mais qui est resté peu utilisé sans doute parce que le chômage avait lentement décliné. Il ciblerait aujourd'hui les salariés de l'intérim les plus en difficulté pour retrouver un emploi dans la nouvelle situation, c'est-à-dire les moins qualifiés ou les salariés handicapés ou encore les plus de 50 ans à condition que tous soit au chômage depuis plus de six mois et qu'ils touchent les minima sociaux. Les syndicats y étaient jusqu'à maintenant opposés parce qu'ils y voyaient une méthode d'externalisation de la force de travail.

Pour l'instant les sirènes de mauvais augure sur l'augmentation du temps de travail⁸ semblent plus dans l'idéologie que dans l'analyse des mesures spécifiques qui posent plutôt le problème de l'emploi que du temps de travail.

- Cette préoccupation prioritaire semble confortée par un article du *Monde* en date du 3 juin à propos des relocalisations qui, là aussi comme nous le disions dans un relevé précédent (VI) ne peuvent guère concerner que les tâches déjà très mécanisées et donc robotisables. L'OCDE prévoit ainsi une perte possible de 16,4 % des emplois pour la France dans un pays peu robotisé (154 robots/10000 salariés contre 168 pour l'Espagne, 174 Slovaquie, 200 Italie, 338 Allemagne⁹). Il est à remarquer que le pays européen qui reste le plus industrialisé (en production de valeur ajoutée/PIB) est aussi le plus robotisé et celui où le secteur industriel a continué à embaucher (100'000 salariés supplémentaires en 20 ans). La relocalisation pourrait aussi être simplement est-européenne, des pays comme la Roumanie et la Bulgarie offrant une structure industrielle avec des salaires qui sont concurrentiels avec ceux de Chine si on inclut la différence de prix de transport (*Le Monde*, le 5 juin). Mais d'autres comme la Tchéquie et la Pologne ont envie de monter en gamme dans la production de valeur ajoutée et de ne pas devenir simplement l'atelier de l'Europe.

Mais en dehors de l'Allemagne qui demeure un contre-exemple, cette substitution capital/travail produit de la robotisation risque de conduire à une inessentialisation encore plus grande du travail vivant (force de travail) dans le procès de valorisation avec son double processus contradictoire de surqualification pour une minorité de salariés et déqualification pour une majorité, avec en prime, si l'on peut dire une tendance globale à la baisse du salaire médian. C'est ce que des économistes de Harvard assez conservateurs comme Anna

Stansbury et Larry Summers observent pour les États-Unis même s'ils relient cette baisse du pouvoir ouvrier de négociier à la désyndicalisation plus qu'aux transformations de la structure de production (cf. l'article de Iana Marinescu, professeur d'économie à l'université de Pennsylvanie, *Libération* du 3 juin).

C'est pourtant l'objectif vers lequel se dirige Bruno Le Maire quand il vise à faire de la France le leader de la voiture électrique avec son « alliance » pour la fabrication de batteries¹⁰ pour le moment fabriquées en Pologne pour Renault, en Chine pour Peugeot. Mais pour des raisons de rentabilité cela ne pourrait se faire que par plus de protectionnisme en instaurant une taxe sur l'énergie carbonée qui domine dans ces deux pays. Et cela ne résoudrait pas la question de la cherté des véhicules électriques par rapport à leurs concurrents. La CGT propose en ce sens une petite voiture populaire électrique produite en France sans doute en souvenir de la légendaire 4 CV Renault, voiture des « travailleurs français » produite à des millions d'exemplaires dès 1946. Une époque mythique pour la CGT...

- Pour Macron, l'agriculture française est stratégique : « Il nous faut rebâtir une indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique française et plus d'autonomie stratégique pour notre Europe. » Le beurre et l'argent du beurre si on comprend bien puisqu'il passe de « ma » France à « mon » Europe sans aucun problème pensant sans doute que la France est restée cette grande puissance agricole que pourtant elle n'est plus (cf. relevé IV).

La FNSEA est évidemment d'accord avec cette stratégie industrialiste qui seule peut faire que « ma » et « mon » correspondent ; la Confédération paysanne (et la Coordination rurale) l'est moins qui parle d'agriculture sans paysans et d'une compréhension concurrentielle de la « souveraineté alimentaire » (produire toujours plus pour moins cher) alors qu'elle a été définie par Via Campesina dans une optique coopérative de garantie des prix des petits producteurs (*Le Monde*, le 4 juin).

Temps critiques, le 9 juin 2020

1. - Par rapport au mouvement des Gilets jaunes pour qui finalement un tel énoncé aurait pu convenir (« peu importe, tous Gilets jaunes »), la différence réside justement dans le fait d'en faire ici une sorte de pré-requis qui est un signe de plus de l'américanisation des politiques militantes. Ce mimétisme des activistes US est une dimension qui bouleverse nos conceptions et pratiques en Europe et surtout en France : moralisme politico-religieux, racialisme, communautarisme, victimisme, dichotomisme entre Le Bien et Le Mal. Bref, tous ces éléments montrent une emprise religieuse inédite sur les luttes menées surtout par des jeunes.

Dans son langage empreint directement de références à Dieu certes, Terrence Floyd, le frère de Georges assassiné, a pourtant un langage plus clair : « le pouvoir au peuple ». « Pas seulement mon peuple, pas seulement votre peuple, mais à tout le peuple, chacun de nous. » [↔]

2. – 1988 est l'année où l'expression Afro-Américain a été lancée dans le débat public par Jesse Jackson et un groupe d'universitaires noirs qui ont appelé les gens à abandonner Negro (Nègre ou Noir suivant les acceptions puisque les afro-américains sont eux-mêmes divisés sur le signifiant des termes), Black et colored. Les esclaves s'appelaient eux-mêmes Africains au départ. Cependant les propriétaires d'esclaves américains les ont appelés « Negroes » (Nègres) qui avaient une tonalité péjorative puisque les Africains libres vivant en Afrique étaient appelés « Africains ». Certains Américains ont ensuite inventé le terme colored (plus respectueux) mais ce n'était pas majoritaire. La National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) a pris à son compte dans son sigle le terme colored (donc jugé par les Noirs moins péjoratif que « Negro »). Marcus Garvey panafricaniste lui utilisait le terme « Negro » dans le sigle de son organisation, l'Universal Negro Improvement Association (UNIA).

Au milieu des années 1960 « colored » et « negro » ont été jugés dépassés et racistes, grâce au mouvement des droits civiques et on a adopté le terme « Black » (d'où le slogan Black is beautiful, le Black Power et les Black Panthers), et Black a gardé cette tonalité militante encore aujourd'hui aux USA, les autres termes étant progressivement abandonnés et définitivement considérés comme racistes. À la fin des années 1980 Jesse Jackson et un certain nombre d'universitaires ont décidé qu'il fallait choisir African American plutôt qu'afro-american que reprend pourtant encore, majoritairement, la presse française dans sa traduction (source : Yves Coleman, NPNF, article à paraître : « Du nègre à l'afro-descendant »). [↔]

3. – Pourtant, si les Noirs ont deux fois plus de probabilités de ne pas avoir d'assurance médicale que les Blancs, pour les Hispaniques c'est trois fois plus (*Le Monde*, le 4 juin). [↔]
4. – La question de l'origine hispanique ou latino est distincte de la question de la race. Les hispano-américains et les latino-américains ont des origines ethniques dans les pays d'Amérique latine et de la péninsule ibérique. Par conséquent, il n'existe pas de catégorie raciale distincte pour les Hispano-Américains et les Latino-Américains, car ils ne constituent pas une race, ni un groupe national. Lorsqu'ils répondent à la question sur la race sur le formulaire de recensement aux États-Unis, chaque personne est

invitée à choisir parmi les mêmes catégories raciales que tous les Américains et est incluse dans les chiffres indiqués pour ces races. Chaque catégorie raciale peut contenir des non-hispaniques ou des latinos et des hispaniques ou des latino-américains.

Par exemple : la catégorie raciale des Blancs ou des Euro-Américains contient des Blancs non hispaniques et des Blancs hispaniques (de même qu'il y a des Blancs hispaniques et des Blancs latino-américains); La catégorie des Noirs ou des Afro-Américains contient les Noirs non hispaniques et les Noirs hispaniques (de même qu'il y a des Noirs hispaniques et des Noirs latino-américains). La catégorie des Asiatiques-Américains contient les Asiatiques non hispaniques et les Hispano-Américains (voir Asiatiques hispaniques et latino-américains) ; et de même pour toutes les autres catégories (source *Wikipedia* en anglais, traduction : Yves Coleman). [↔]

5. - Nous l'analysions dès 1990 dans l'article « Crise de l'État-nation » du no 2 de Temps critiques, automne 1990, sans en développer toutes les déterminations et conséquences. [↔]
6. - Ce découplage est en rupture avec la progressivité historique du droit qui a consisté à développer une conception universaliste détachant la particularité des individus, qu'elle soit physique, de race, de sexe, d'origine sociale, du contenu de l'acte criminel lui-même pour donner à ce dernier une importance intrinsèque. Qu'il y ait eu des difficultés à faire correspondre droit progressiste et décisions de justice comme dans le cas du prétendu « crime passionnel » ne doit pas amener à tordre le bâton dans l'autre sens et en légalisant la chose qui plus est. Mais l'extrême gauche d'aujourd'hui a perdu toute ligne de conduite. Alors qu'elle s'est toujours opposée à ce que le meurtre d'un policier soit plus gravement puni, qu'elle s'oppose aussi, en général à la loi sur les repentis comme elle a été utilisée en Italie contre le mouvement de d'insubordination des années 70, elle applaudit maintenant à ce que ce soit le cas pour un « féminicide ». Bon, c'est vrai que l'extrême gauche et le droit c'est presque pire que l'extrême gauche et l'économie. [↔]
7. - Ce ne sont pas les marchés qui ont décidé, par exemple, de la globalisation financière, mais gouvernements et dirigeants d'entreprise qui ont privilégié des politiques de finance directe coïncidant davantage à l'intensification des échanges internationaux. [↔]
8. - Les menaces qui pourraient advenir via les Accords de performance collective créés par la réforme du Code du travail sont très hypothétiques ; d'abord parce que jusqu'à maintenant ils ont été peu nombreux (environ 200 sur trois ans et surtout pour des entreprises de moins de 20 salariés) ; ensuite parce que les problèmes principaux des entreprises en sortie de crise sanitaire sont de l'ordre de la reprise de la demande et de besoin de trésorerie, non de productivité et de compétitivité (*Les Échos*, le 4 juin).

Muriel Pénicaud est d'ailleurs intervenue contre les menaces contre l'emploi chez Ryanair, une situation qui, d'après elle, ne rentre pas du tout dans le cadre des Accords de performance, n'en déplaise à Romaric Godin dans Mediapart du 28 mai. [↔]

9. - La différence avec nos pays voisins s'expliquerait d'abord par le fait que leur tissu industriel de PME est plus dynamique et a plus investi dans les procédures automatiques en ouvrant aussi son capital de façon à pouvoir augmenter surface financière et productive, alors qu'en France, de fait, la priorité a été donnée à la préservation de la nature patrimoniale du capital.

Il y a par ailleurs des marges importantes de robotisation possible dans les services. On pense évidemment à l'automatisation des caisses d'hypermarchés, mais d'après une enquête des Échos du 3 juin, 4000 petits robots viennent aussi d'être installés dans la plus grande plateforme d'Amazon-France, à Brétigny-sur-Orge. [↔]

10. - Elles représentent 35 % de la valeur ajoutée du produit fini. [↔]